



DEUTSCH-TÜRKISCHE  
JUGENDBRÜCKE  
GENÇLİK KÖPRÜSÜ  
TÜRKİYE-ALMANYA

OFAJ  
DFJW

STIFTUNG  
MERCATOR

## Appel à projets – 2023

« L'Europe commence dans ta ville ! »

Ancrer une génération européenne à l'échelle locale

Nous traversons une époque empreinte de nombreux défis. La guerre en Ukraine et ses conséquences, les urgences environnementale et climatique, les effets de la pandémie ou encore la poussée de l'extrême droite : l'actualité nous rappelle que les acquis sociaux et démocratiques ne vont pas de soi. Une compréhension mutuelle et une coopération internationale sont fondamentales pour garantir une Europe unie et pacifique.

Depuis 1963, l'OFAJ promeut les échanges de jeunes qui contribuent à l'acquisition de compétences clés et à la constitution de repères dans un monde de plus en plus complexe. La participation à un échange est enrichissante et motivante ; elle peut servir aussi à mieux connaître la vie démocratique et à s'impliquer davantage dans sa commune, dans sa région, dans son pays et en Europe. Suite à la crise sanitaire, il est essentiel que les jeunes puissent de nouveau participer à des expériences de mobilité internationale, afin de vivre l'Europe et de participer à la construction européenne. En ce sens, elles et ils doivent bénéficier d'un soutien pour leur engagement politique, et d'une aide pour s'impliquer davantage dans les processus politiques à l'échelle locale.

C'est pour cette raison que l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et le Pont germano-turc pour la Jeunesse (Deutsch-Türkische Jugendbrücke) mettent en œuvre « L'Europe commence dans ta ville ! ».

### Qu'est-ce que « L'Europe commence dans ta ville ! » ?

L'objectif de cette initiative est de permettre aux jeunes d'échanger avec les instances sociales et politiques de leur ville et de les aider à s'impliquer davantage dans la vie publique. En créant une « instance de jeunesse » les jeunes peuvent créer un lien sur le long terme avec les organismes de politique locale, ce qui permettra d'accentuer la participation des jeunes.

A l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de l'Élysée et de l'OFAJ, ainsi qu'avec la perspective des élections européennes en 2024, l'objectif en 2023 est de lancer de nouveaux projets pour soutenir les jeunes dans leur engagement et pour les aider à créer des réseaux dédiés à la jeunesse. Par exemple, des groupes de jeunes peu – voire pas du tout – représentés peuvent être impliqués dans les processus décisionnels existants, suivre l'incidence des élections ou créer de nouvelles structures pour représenter l'ensemble de la jeunesse au niveau local.

Les projets d'échanges sur le thème de la participation, qui rassembleraient des jeunes et des membres du Parlement européen, sont également envisageables.

51 rue de  
l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
Tel.: +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
Tel.: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

Am Ludwigsplatz 6/7  
66117 Saarbrücken  
Tel.: +49 681 947 492 34  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

**2 / 5**

Des jeunes d'Europe se rencontrent dans leurs villes respectives pour échanger sur leurs expériences et pour découvrir comment s'organise la participation à la vie politique locale – par exemple en rejoignant des réunions de conseil municipal, des comités de jumelage, des parlements de jeunes ou des rencontres de réseaux. Il peut également s'agir de rencontres avec des membres du Parlement européen, des associations ou encore des représentations citoyennes. Les jeunes organisent des ateliers et élaborent une réflexion pour renforcer la participation au niveau local. Ils discutent de la mise en œuvre de projets dans le cadre d'événements avec des décideuses et décideurs, de rencontres avec d'autres jeunes ou avec des organisations de la société civile. Chaque projet doit donc contribuer à renforcer les liens entre les organisations de jeunesse et des responsables politiques à l'échelle locale. Le tissage de réseaux entre les villes participantes sur le thème de la participation des jeunes est fondamental pour soutenir une coopération démocratique en Europe démocratique.

Pour conclure l'initiative, un événement de clôture (en ligne) sera organisé pour l'ensemble des projets sélectionnés et leurs participantes et participants, afin de présenter leurs résultats et leurs concepts.

**Qui peut candidater ?**

La candidature peut être déposée par une collectivité de droit public ou un organisme de droit privé sans but lucratif (comité de jumelage, association et fédération de jeunesse, organisation ou institution) ayant leur siège en France ou en Allemagne. Le projet doit se dérouler en coopération avec une organisation en Allemagne – ou le cas échéant en France –, une organisation partenaire en Turquie et/ou dans un autre pays européen partenaire. Les organisations candidates forment ensemble un consortium composé de trois ou quatre villes. Il est souhaitable que les jeunes s'impliquent dès la phase de candidature, puis dans la conception, dans la mise en œuvre et dans l'évaluation du projet. L'OFAJ et le « Pont germano-turc pour la Jeunesse » signeront une convention avec les porteurs de projet sélectionnés en France et en Allemagne, afin qu'ils puissent transférer le versement des subventions aux partenaires impliquées dans le projet.

L'OFAJ et le « Pont germano-turc pour la Jeunesse » constituent ensemble un jury. Les candidatures seront traitées selon la composition des partenariats.

En 2023, l'OFAJ subventionne des consortiums, organisés chacun autour d'une ville française, d'une ville allemande et d'une ou de deux autres villes d'un État membre de l'Union européenne (UE), d'un État des Balkans occidentaux ou d'un autre État européen<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Pays membre de l'Union européenne, pays d'Europe centrale et orientale, d'Europe du Sud-Est, ainsi que du Partenariat oriental de l'UE.

Pour plus d'informations sur les projets trinationaux, les pays et les régions prioritaires : <https://www.ofaj.org/programmes-trilateraux-a-l-ofaj.html>

### 3 / 5

Si le sujet ou la thématique du programme le justifie, une quatrième ville peut exceptionnellement être associée au projet. Pour les échanges entre des jeunes originaires de quatre pays, il est nécessaire de démontrer un lien géographique/régional et/ou un lien historique entre les deux villes qui coopèrent avec les villes de France et d'Allemagne.

Toute commune de plus de 5 000 personnes est considérée comme une ville.

### Quels sont les frais subventionnés ?

Une phase de rencontre commune par ville participante sera subventionnée en 2023, pour une durée globale maximale du projet de 19 jours au total.

Le montant de la subvention est calculé sur la base des forfaits suivants :

- Une seule contribution aux frais d'organisation de 1 500 € par ville participante (par exemple frais de location de salles, matériel pour les ateliers, restauration, location de matériel technique)
- Contribution forfaitaire de 41 € par jour et par personne pour l'hébergement et pour les repas, pour un maximum de 32 personnes et de 19 jours
- Contribution forfaitaire aux frais de voyage pour des billets Interrail à hauteur de 389 € pour un maximum de 32 participantes et participants.

Les frais d'investissement et les dépenses structurelles (par exemple l'acquisition de caméras, d'appareils photo, d'ordinateurs, d'imprimantes, de disques durs, de vidéoprojecteurs, de panneaux d'affichage) ne peuvent pas être subventionnés.

L'apport de fonds propres ou d'autres fonds de tiers est recommandé.

### Qui peut participer ?

Les participantes et participants sont de jeunes adultes âgés de 11 à 30 ans inclus. Elles et ils s'engagent activement dans leurs villes et sont en mesure de représenter les voix des jeunes (par exemple des membres d'associations de jeunes, des personnes élues déléguées de classe ou des représentantes et représentants de parlements de jeunes et de syndicats étudiants). Chaque projet doit englober un nombre de 8 à 10 personnes par ville. Il convient de veiller à un équilibre entre le nombre de participantes et participants des groupes nationaux.

L'inclusion de jeunes personnes réfugiées et de jeunes en situation de handicap, et la diversité des genres, sont particulièrement bienvenues.

### Qui conçoit les projets de rencontre et qui les met en œuvre ?

Chaque projet de rencontre doit être en grande partie conçu et mis en œuvre par les jeunes participantes et participants. Ceux-ci sont assistés par le personnel des différentes organisations du partenariat de villes. L'OFAJ et le « Pont germano-turc pour la Jeunesse » apportent un soutien financier et une expertise en matière de gestion de projets.

51 rue de  
l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
Tel.: +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
Tel.: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

Am Ludwigsplatz 6/7  
66117 Saarbrücken  
Tel.: +49 681 947 492 34  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

### Quels documents font partie de la demande ?

- Le formulaire de demande rempli et signé
  - Une description du projet qui rend compte de la manière dont les objectifs seront mis en œuvre
  - Des informations concernant l'implication des jeunes dans l'élaboration de la candidature, dans la conception et dans la mise en œuvre du projet
  - Un plan de financement
  - Des informations sur les mesures de communication
- Un programme prévisionnel pour chaque rencontre dans les villes participantes
- Pour les organismes de droit privé sans but lucratif, une copie du modèle de justificatifs concernant les absences scolaires, à l'université ou autre, à l'attention des participantes et participants
- Les statuts de l'association, s'il s'agit d'une première demande, pour les personnes morales de droit privé sans but lucratif

### Quels sont les critères de sélection des demandes ?

Lors de l'évaluation des demandes, les critères suivants seront tout particulièrement pris en compte :

- L'accent particulier mis sur la participation des jeunes aux décisions de la politique locale
- La pérennité du projet, avec une incidence durable et des possibilités de suite du projet
- Le choix d'au moins un thème politique et social, par exemple :
  - Les élections européennes 2024 – les élections municipales à l'échelle européenne – le lien entre les communes et les membres du Parlement européen
  - La protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique, les énergies renouvelables et le développement durable
  - La culture, l'architecture et l'urbanisme
  - L'exil, la migration et l'intégration
  - La diversité, l'inclusion et la protection des minorités
  - Les droits civils et politiques
  - La protection et l'application des droits de l'enfant
  - L'égalité de genre et l'égalité des chances
  - L'engagement démocratique
  - L'avenir du travail sur l'histoire et sur la mémoire
- L'implication des jeunes dans toutes les étapes du projet (conception, candidature et évaluation)
- Soutien à la politique locale et implication de jeunes personnes réfugiées, et de jeunes ayant moins d'opportunités
- La diversité des genres
- La qualité de conception du projet, avec le recours à des méthodes et des formats innovants
- La communication et la visibilité du projet
- Neutralité carbone du projet

51 rue de  
l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
Tel.: +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
Tel.: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

Am Ludwigsplatz 6/7  
66117 Saarbrücken  
Tel.: +49 681 947 492 34  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

5 / 5

**Quelle est la date limite pour déposer une candidature ?**

Les demandes de subvention pour un projet sont acceptées jusqu'au **31 janvier 2023**. Les candidatures seront traitées d'ici la fin du mois de février. Les projets déjà en cours ne pourront être retenus dans la procédure de sélection.

Pour les projets avec des **partenaires d'Allemagne, de France, des États membres de l'UE et/ou d'autres pays européens**, veuillez envoyer le **formulaire de candidature en ligne** à [europevilles@ofaj.org](mailto:europevilles@ofaj.org).

Pour toute autre question veuillez-vous adresser à :  
Denis Neselovsky  
Tél. : +33 1 40 78 18 06  
[europevilles@ofaj.org](mailto:europevilles@ofaj.org)

*L'initiative est financée par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, le « Pont germano-turc pour la Jeunesse » et la Fondation Mercator.*

51 rue de  
l'Amiral-Mouchez  
75013 Paris  
Tel.: +33 1 40 78 18 18  
[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

Molkenmarkt 1  
10179 Berlin  
Tel.: +49 30 288 757-0  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

Am Ludwigsplatz 6/7  
66117 Saarbrücken  
Tel.: +49 681 947 492 34  
[www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)